



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
DU 3 FEVRIER 2022**

* _ * _ *

- I- Le Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé des Relations avec le Parlement, Porte-Parole du Gouvernement a présenté un exposé sur le bilan du travail du gouvernement dans ses relations avec le Parlement durant la session d'octobre de la 1^{ère} année législative de la 11^{ème} législature 2021/2022.
- II- Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :
1. Projet de décret n° 2.22.61 modifiant le décret n° 2-74-498 du 25 jourmada II 1394 (16 juillet 1974) pris en application du dahir portant loi n° 1-74-338 du 24 jourmada II 1394 (15 juillet 1974) relatif à l'organisation judiciaire du Royaume.
 2. Projet de décret n° 2.22.62 modifiant et complétant le décret n° 2-97-771 du 25 jourmada II 1418 (28 octobre 1997) fixant le nombre, le siège et le ressort des tribunaux de commerce et des cours d'appel de commerce.
 3. Projet de décret n° 2.22.63 modifiant et complétant le décret n° 2-92-59 du 18 jourmada I 1414 (3 novembre 1993) pris en application de la loi n° 41-90 instituant les tribunaux administratifs.
 4. Projet de décret n° 2.21.525 fixant le montant et les modalités d'attribution de l'indemnité de fonction et de l'indemnité de déplacement du rapporteur général et des chefs des unités à la Commission Nationale de la Commande Publique.
 5. Projet de décret n° 2.21.805 complétant le décret n° 2-08-65 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) pris pour l'application de la loi n° 13-06 relative au Groupe Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises.
Approuvés.
- III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé la proposition de nomination du Directeur de la Recherche et de la Planification de l'Eau au Ministère de l'Equipement et de l'Eau.